



PANDEMIE COVID-19 :

ABONDEMENT DE LA COBAN AU FONDS DE PRÊT REGIONAL

La période actuelle est faite d'incertitudes tant s'agissant de l'impact économique de la crise sanitaire que sur les modalités pratiques de reprise d'activité. Certains secteurs comme l'hébergement, la restauration, le tourisme seront impactés durablement. L'État a pris des mesures d'urgence dès le début du confinement.

Le 14 avril dernier, la Région adoptait un plan d'urgence qui créait notamment un fonds de prêt de solidarité et de proximité en partenariat avec la Banque des Territoires.

Conscients des conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire pour l'ensemble du Nord Bassin, **les élus de la COBAN ont décidé d'abonder le dispositif de fonds de prêt régional**. Ce fonds est principalement destiné à octroyer des prêts à 0 % aux TPE et associations employeuses. Les détails de ce dispositif sont précisés ci-dessous.

Les entreprises et associations intéressées par le dispositif peuvent :

1. déposer directement un dossier sur la plateforme d'Initiative locale à l'adresse suivante : <https://fondstpenouvelleaquitaine.fr>) ou
2. se faire accompagner par un conseiller-entreprises du territoire.

Descriptif :

1. Prêt public de 5 000€ à 15 000€ maximum, versement en une seule fois, remboursable sur une durée maximum de 4 ans dont 12 mois de différé.
2. Prêt à taux à zéro, sans garantie.

Conditions d'attribution :

1. Entreprises du secteur du commerce, de l'artisanat et des services de proximité (dont micro-entreprise), créées avant le 1er février 2020, dont l'effectif est inférieur ou égale à 10 salariés et associations employeuses de moins de 50 salariés.
2. Entreprises relevant d'une activité métiers d'art telle que définie dans l'arrêté du 24 décembre 2015 et entreprises ayant un savoir-faire d'excellence reconnu (labels EPV, OFG, IGIA).
3. Ce dispositif n'est pas ouvert aux professions libérales.

Contact presse COBAN

Jennifer TORRES

Directrice de la Communication

Tél. : 06 21 05 50 68

Courriel : jennifertorres@coban-atlantique.fr